

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## "Réitérer les enjeux diplomatiques de l'élection du Gabon au Conseil de sécurité de l'Onu"

**C'EST** ce qui ressort de l'audience que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a accordée hier à Michel Xavier Biang, ambassadeur représentant permanent de la République gabonaise auprès des Nations unies.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

Le chef de l'État a reçu hier à la présidence de la République, l'ambassadeur du Gabon aux Nations unies, Michel Xavier Biang. Occasion pour le diplomate gabonais de revenir sur la récente et brillante élection du Gabon en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (Ndlr : élu avec 183 voix sur 190).

Une élection, de l'avis de nombreux analystes, qualifiée de "victoire diplomatique". En matière de préservation de la paix et la sécurité dans le monde, le Ga-

bon aura voix au chapitre durant son mandat. Et ce, aux côtés des grandes puissances de la planète. Conscient de ce fait, le président de la République a rappelé à son hôte la "responsabilité internationale du Gabon (...) ainsi que son leadership sur le plan continental et international en matière de sécurité climatique". Non sans souligner le rôle majeur de la diplomatie gabonaise dans les efforts de stabilisation de la sous-région.

Pour rappel, quatre grands chantiers constituent l'agenda du Gabon durant son mandat au Conseil de sécurité de l'Onu. Pour ce faire, le pays compte

œuvrer, entre autres, à la résolution des crises et des conflits en Afrique, la préservation de l'environnement, la protection des civils, femmes et enfants, etc. Des challenges certes difficiles mais pas impossibles à relever. D'ailleurs, le leadership diplomatique gabonais dans le domaine de la promotion de la paix et la lutte contre les changements climatiques ne souffre d'aucune contestation.

Une image que compte bien préserver le premier magistrat gabonais. En atteste les orientations données par le chef de l'État à son hôte du jour.



Le chef de l'État s'entretenant avec l'ambassadeur du Gabon auprès des Nations unies.

## Assemblée nationale : le projet de loi de finances rectificative à l'étude

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

LES choses sont allées très vite. Adopté en Conseil des ministres le jeudi 10 juin dernier, le projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour l'année en cours est désormais sur la table des députés. Et pour cause, le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, et sa collègue de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou, ont été auditionnés hier à l'Assemblée nationale, par les membres de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique, présidée par Pacôme-Rufin Ondzounga, élu du 1er siège du département de la Passa.

De fait, les membres du gouvernement se sont attelés à justifier la pertinence et le bien-fondé du PLFR établi, selon eux, en vue de prévoir les dépenses additionnelles liées à la lutte contre la pandémie de Covid-19 ; de prendre en compte les instructions du chef de l'État relatives à la mise en œuvre du Plan d'ac-



Les membres du gouvernement lors de leur audition.

celération de la transformation (PAT) et d'intégrer les mesures contenues dans l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEC). Se basant sur des hypothèses macroéconomiques marquées, entre autres, par un recul de la production pétrolière, la hausse des exportations du manganèse, les ministres financiers ont indiqué que le projet de budget de l'État est équilibré en ressources et en charges à 3 043,7 milliards de nos francs contre 2 681,5 milliards de francs CFA imputable principalement à l'émission de titres publics sur le marché fi-

nancier international, afin de se prémunir contre tout risque de refinancement de la dette. Les préoccupations des députés se sont arc-boutées, entre autres, autour du poids de la dette, de l'efficacité du recouvrement des taxes et impôts et sur la relance de l'économie lourdement impactée par la pandémie de Covid-19. Sur ce, s'agissant principalement de la dette, les membres du gouvernement ont fait valoir que "l'objectif principal de la stratégie d'endettement est de continuer à maintenir une approche prudente afin de préserver la soutenabilité des finances publiques". Reste aux députés à se prononcer.

## Femmes sénateurs : Bilogo-Bi-Nzendong à la tête du réseau



Les femmes du réseau des sénateurs posent à la fin de la cérémonie d'installation du nouveau bureau.

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

L'HISTOIRE retiendra que c'est à la date symbolique du 16 juin commémorant l'enfant africain que Marie-Julie Bilogo-Bi-Nzendong, présidente entrante du Réseau des femmes sénateurs du Gabon (Refeseg) pour la 5e législature et son bureau, ont été installés leurs postes par la présidente d'honneur, par ailleurs présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou. Aussitôt en fonction, Bilogo-Bi-Nzendong a décliné le plan d'action, en 5 axes, de son équipe pour les 6 années à venir. Le nouveau bureau travaillera ainsi à organiser des ateliers/séminaires de sensibilisation et d'information sur les thématiques retenues. Il sera aussi question d'apporter un appui multiforme aux organisations existantes (associations, établissements sanitaires sociaux, structures d'hébergement des jeunes filles).

Au-delà, Bilogo-Bi-Nzendong et les siens valoriseront les activités féminines, relanceront la coopération internationale en redynamisant les anciens partenariats et en nouant de nouveaux. Il sera en outre question d'initier une proposition de loi dont l'aspect sera collégialement choisi. Quoi qu'il en soit, Milebou Aubusson-Mboussou a exhorté tous les membres du réseau à exercer le leadership féminin à tous les niveaux. "Ainsi, a-t-elle dit, nous participerons à une société plus égalitaire pour plus d'opportunités pour les générations futures". Le bureau est composé de deux vice-présidents (Chantal Abedang-Mebaley et Christine Minkuet-Bourdette), deux secrétaires généraux dont un adjoint (Rosine Mawanga-Bibalou et Berthe Yvette Mbene-Mayer), deux trésoriers dont un adjoint (Pauline Gnimi-Mambo et Sidonie Moussirou) et un commissaire aux comptes (Marie-France Lengoungou-Moupassi).